

AVENANT N° 1

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERMOTARD

A titre exceptionnel et pour permettre l'organisation des manifestations à huis clos, la commission Nationale de Motocross a décidé uniquement pour ces manifestations de réduire les prix d'arrivée de 1.500 €.

ARTICLE 11 - PODIUM

Un classement de la journée, sera établi en additionnant les points acquis à l'issue des 2 manches. Les clubs organisateurs devront prévoir des coupes pour récompenser les trois premiers pilotes de chaque catégorie à savoir :

S1, S2, S3, S3 Féminin, S4, Trophée de France Challenger, Promo Challenger A, Promo Challenger B, Promo Challenger C.

ARTICLE 12 - PRIX D'ARRIVEE

• Catégorie Prestige S1 :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème
300 €	250 €	200 €	150 €	100 €

Total par finale **1.000 €** soit pour les 2 finales **2.000 €**

• Catégorie S2 :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème
110 €	80 €	70 €	60 €	50 €

Total par finale **370 €** soit pour les 2 finales **740 €**

Soit un plateau total de **2.740 €**

Fait à Paris, le 23/03/2021